



Mende le 14 janvier 2014

à Mme la **Directrice Académique**  
des **Services de l'Éducation Nationale**  
3 Rue Chanteronne / BP 22  
48001 MENDE Cedex

**Objet :** Report de la carte scolaire ....

**Madame la Directrice Académique,**

Comme en 2008 et 2011, des consignes ont été données aux **Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale** pour reporter, après les élections municipales, le dialogue avec les différents partenaires dans le cadre de la carte scolaire 1er Degré.

Lors du Groupe de Travail du 9 janvier dernier, l'annulation du **Comité Technique Spécial Départemental** prévu le 13 février et du **Conseil Départemental de l'Éducation Nationale** programmé le 24 février nous a été officiellement annoncée.

Ces modifications de calendrier sont inacceptables, car elles auront forcément des conséquences néfastes, notamment sur l'organisation du mouvement départemental des enseignants du 1er Degré.

La superposition des échéances électorales avec les opérations de la carte scolaire peut être évitée par un avancement des procédures administratives.

Le **SE-UNSA Lozère** demande que le calendrier établi soit maintenu, comme cela semble être le cas dans certains départements.

Il s'agit simplement de concilier un principe républicain avec l'intérêt des élèves et des Personnels.

Nous vous prions de croire, **Madame la Directrice Académique**, à l'expression de notre profond attachement au Service Public d'Éducation.

**Alain ROUSSON**  
Secrétaire Départemental